Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat soutient le centre de soins de proximité de Sainte-Croix

Le Conseil d'Etat vient de décider d'apporter son soutien au Centre de soins et de santé communautaire (CSSC). Ce projet-pilote s'inscrit dans la droite ligne des Nouvelles orientations de politique sanitaire (NOPS) et il est défendu par Claude Ruey, conseiller d'Etat en charge de la santé. Le Conseil d'Etat proposera donc au Grand Conseil ce printemps d'accorder la garantie de l'emprunt et d'accepter de prendre en charge le service de la dette d'une somme de 6,4 millions pour financer les travaux à effectuer à l'hôpital dans le cadre de la réalisation du CSSC.

Novateur, ce centre de proximité réunit trois prestataires de soins, l'Hôpital de demi-zone de Ste-Croix, l'Asile des vieillards et l'Association pour la santé, la prévention, le maintien à domicile des districts de Grandson et d'Yverdon (ASPMAD), sous une seule et même entité juridique.

L'hôpital, l'EMS et le CMS mettent ainsi en commun leurs ressources humaines et financières afin d'offrir de manière concertée une gamme de services appropriés aux besoins de soins et de santé de la région. Le patient est pris en charge dans sa globalité et parfaitement orienté dès son arrivée au centre. Perte de temps, actes médicaux répétés, dossier qui ne suit pas le patient seront désormais du passé.

Ce centre se répartira sur deux sites : l'hôpital sera agrandi pour accueillir les lits d'hébergement du Home Ma Retraite, actuellement situé aux Rasses, et qui doit être démobilisé et les anciennes usines Thorens de Ste-Croix abriteront des structures intermédiaires ainsi que des bureaux de consultations.

Le CSSC de Sainte-Croix est le premier projet vaudois de Centre de santé de proximité. Il préfigure les réseaux de soins dont il constitue un maillon. Pour l'utilisateur, il présente l'avantage d'avoir affaire désormais à un interlocuteur unique.

Quant à son coût d'exploitation, le budget prévisionnel, après les travaux, laisse apparaître une diminution de 1,5 million de francs par an par rapport à l'addition des comptes des trois partenaires en 1996.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 février 1998

DISP, Marc Diserens, Chef du Service de la santé publique, 021 316.42.39.